

## Compte Rendu du Conseil Municipal du 12 mars 2021

Le 12 mars 2021, à 18 h heures, le Conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du conseil. Convocation du 8 mars 2021

Présents : Philippe Peyre, Annick Armand, Yolande Madiot, Lionel Boumier, Virginie Andrasi, Mikael Maes, Pierre Gabriel, Jean Busch, Norine Jonas, François Steenhout  
Absents : Julie Atger Excusés :  
Procurations :  
Secrétaires de séance : Annick Armand - Président de séance : Philippe Peyre, le Maire

### Ordre du jour :

- Poste d'Alexia
- Pertes sur créances irrécouvrables : délibération.
- ONF : proposition de coupes : délibération
- Vote des taux de fiscalité 2021 : délibération
- Comité des fêtes : présence d'Aurélien Laugier (présidente du C des F) à 19h
- Réfection des chemins communaux : délibération
- Atlas de la biodiversité communale
- Questions diverses :
  - Subventions (Amicale des Pompiers, Ecoloc, Comité des Fêtes)
  - ADSEA
  - Chemin de Peysson

Le conseil se tient à huis clos conformément aux mesures sanitaires mises en place par le gouvernement.

### Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 19 février 2021

Le compte rendu du dernier conseil municipal vous a été adressé par mail le 22 février 2021. Aucune remarque écrite n'est parvenue en mairie, s'il n'y a pas de remarque en séance, je vous propose de l'approuver : Pour : 10 voix Contre : 0 voix  
Abstentions : 0 voix

#### 1 – Poste d'Alexia

Demande d'Alexia Del Rosario d'obtenir un CDI. Actuellement, son salaire est assuré à 80 % par la DRAC, ce jusqu'en 2022 ; sans certitude quant à la situation future, cette demande est refusée. Son statut actuel d'adjointe au patrimoine va être modifié en 'bibliothécaire échelon 1, ce qui correspond à son emploi réel.

#### 2 – Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)

Le Parc des Baronnie a communiqué le montant des dépenses liées à la communication. Dans le cas où 3 communes participent, le chiffre serait de 600€ ; il paraît souhaitable de réduire le nombre de livrets en fonction des habitants par commune. Concernant la Méouge, rester vigilant à ne pas s'enfermer dans des contraintes supplémentaires et conserver la possibilité d'intervenir autant que de besoin en respectant les contraintes actuelles. Pour

l'heure, ce projet est reporté à l'automne ou en 2022 par le CEN (Conservatoire Environnement) et le Parc des Baronnie.

### 3 – Chemins communaux

Les travaux de remise en état concernent la montée de l'Ubac et de St Laurent ; un devis de 20.000€ avait été proposé par la Routière du Midi et une subvention de 11.000€ accordée par le département.

Autres devis de Jérôme Bernard : curer les fossés, rectifier les pentes de ces chemins, en boucher les trous et compacter le chemin de St Laurent, le plus dégradé, pour 14.704€ au total. Le conseil municipal délibère à l'unanimité pour retenir le devis de Jérôme Bernard. La subvention sera au prorata du coût des travaux.

**Délibération** et acceptation à l'unanimité.

### 4 – ONF

Les prévisions de coupes de 2020 n'ont pas été réalisées ; nous retenons la proposition de l'ONF de reporter ces coupes à 2024.

**Délibération** et acceptation à l'unanimité.

### 5- Pertes de créances

La somme en jeux s'élève à 235€ et concerne un problème de surendettement.

**Délibération** et acceptation à l'unanimité de l'effacement de cette créance.

### 6 – Comité des fêtes

Démission de deux membres (Sabine Barda et Sophie Vandaele) actée ; Aurélie Laugier présente les comptes 2019 et 2020 ; subvention souhaitée : 2.000€ ; il reste 1.516 € de fonds propre.

Trois nouveaux membres sont préemptés par le bureau du comité des fêtes : Maéva Vial, Cyril Laugier et Héloïse Rinaudi.

Il est rappelé à la présidente l'importance, avant les manifestations, d'anticiper les demandes d'autorisations, d'arrêtés et de besoins en matériel logistique de protection de la place. La demande de subvention sera traitée ultérieurement avec celles des autres associations.

### 7 – Questions diverses

- ADSEA : Le projet d'achat du site par un particulier avance. Une réunion avec les présidents du Département et de la CCSB a permis à ce futur acquéreur de présenter son projet de maison de repos et d'échanger sur les besoins dans ce domaine sur la région. Cette personne doit à présent contacter l'ARS pour leur soumettre ce projet.

- Le Département se déclare prêt à remettre en état le chemin de Peysson à ses frais (avant cession à la CCSB) ; ces travaux seraient effectués avant l'automne, période à laquelle les Gorges seront coupées pour travaux.

- Amicale des pompiers : le SDIS demande une subvention ; cette subvention sera votée avec les autres demandes.

- Demande concernant les commissions : il apparaît souhaitable, en plus du site internet, de dédier un espace sur le panneau d'affichage pour informer les habitants des différents projets.

Fin des débats.

La séance est levée à 20h

Fin du Conseil Municipal

Le Maire

Philippe PEYRE